

L'enseignement de la traduction scientifique

Ginette Demers

Volume 33, numéro 2, juin 1988

L'enseignement de la traduction au Canada — Teaching Translation
in Canada

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/002534ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/002534ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Demers, G. (1988). L'enseignement de la traduction scientifique. *Meta*, 33(2), 200–203. <https://doi.org/10.7202/002534ar>

L'ENSEIGNEMENT DE LA TRADUCTION SCIENTIFIQUE

GINETTE DEMERS
Université Laval, Québec, Québec

Certains s'étonneront peut-être du choix de l'adjectif *scientifique* dans le titre du présent article : la plupart des auteurs qui écrivent sur la traduction — et particulièrement sur la pédagogie de la traduction — préfèrent parler de traduction technique plutôt que de traduction scientifique, ce dernier adjectif semblant en général réservé à la traduction de textes portant sur les sciences pures. Comme le fait remarquer Jean-Claude Choul (1981 : 223), cependant, il n'est pas toujours facile de faire la distinction entre science et technique ni même de définir les adjectifs *scientifique* et *technique* reliés au terme *traduction*. On peut toutefois avancer que l'adjectif *technique* au sens de « ce qui appartient à un domaine particulier, spécialisé de l'activité humaine » (*le Petit Robert*) a une extension très vaste et peut s'appliquer, par exemple, autant au domaine du cinéma ou de la mécanique automobile qu'à celui de la foresterie ou du génie civil. Par contre, dans l'acception « qui concerne les applications de la science théorique » (*ibid.*), il ne peut se rapporter aux sciences exactes ni aux sciences de la nature.

C'est pourquoi l'adjectif *scientifique* — « qui appartient aux sciences, à la science ; qui concerne les sciences » (*ibid.*) — a été retenu. Il correspond mieux, en effet, au contenu du cours qui se donne à l'Université Laval puisque les textes à traduire appartiennent en majorité aux domaines suivants : botanique, zoologie, géologie, médecine, génie civil, génie minier, chimie industrielle, physique.

Ces domaines ont été sélectionnés en fonction de considérations pédagogiques et ... pratiques : tout en étant suffisamment variés pour que l'étudiant puisse observer des similitudes et des différences tant sur le plan de la terminologie que sur celui de la phraseologie, ils permettent au professeur d'augmenter graduellement la difficulté des textes en restant dans les limites de domaines qui lui sont familiers ou qui offrent la possibilité d'une collaboration étroite avec un spécialiste !

Les textes à traduire sont, en général, des articles de revues scientifiques. Ce genre d'écrit a l'avantage de constituer un contexte complet, ce qui facilite la tâche de l'apprenti traducteur. Il arrive, cependant, que certains textes soient extraits d'un manuel ou d'un autre type d'ouvrage scientifique : dans ce cas, un exemplaire de cet ouvrage est mis à la disposition des étudiants pour qu'ils puissent le consulter.

Le cours de version scientifique s'adresse principalement aux étudiants du baccalauréat qui en sont à leur troisième année d'études en traduction, c'est-à-dire à des étudiants qui ont déjà suivi un cours d'initiation à la terminologie de même que certains cours de traduction spécialisée (économique, sociologie ou informatique). Par contre, la plupart d'entre eux ne possèdent pas de formation scientifique et abordent avec beaucoup d'appréhension cette sphère de l'activité du traducteur. Il est donc important, sur le plan psychologique, que ces étudiants acquièrent une méthode de traduction qui leur permettra d'arriver rapidement à produire des textes de qualité égale à ceux qu'ils produisent dans d'autres domaines. De plus, comme il est manifestement impossible de toucher à toutes les sciences existantes en l'espace d'un trimestre, l'enseignement d'une

méthode que le futur traducteur pourra adapter à la traduction de tout texte de nature scientifique est un objectif essentiel.

La méthode de traduction qui est proposée à l'étudiant comporte quatre grandes phases :

- ◆ analyse du texte de départ
- ◆ recherche encyclopédique
- ◆ recherche terminologique
- ◆ recherche linguistique

Phase 1 — L'analyse du texte anglais s'effectue en classe pendant les premières semaines de cours et à la maison par la suite.

L'étudiant est d'abord invité à relever les mots clés qui lui serviront à délimiter le domaine spécifique et le domaine général auquel appartient le texte à traduire de même que les domaines associés s'il y a lieu. On ne saurait trop insister sur l'importance de cette étape que le traducteur novice a souvent tendance à escamoter pour se précipiter sur le dictionnaire technique bilingue et aboutir à des faux sens ou même à des non-sens parce qu'il n'a pas su voir qu'un terme donné pouvait se traduire de façon différente selon le domaine d'emploi.

Le texte est ensuite étudié sur le plan de la terminologie. L'étudiant doit relever les mots ou expressions qui lui semblent constituer des termes. L'accent est mis sur le fait que ces termes ont un équivalent bien précis dans la langue d'arrivée et qu'ils ne peuvent se traduire au gré de la fantaisie de chacun — aussi étonnant que cela puisse paraître, ce phénomène se produit de temps à autre même si les étudiants possèdent, en principe, certaines connaissances en terminologie ! L'analyse du microcontexte entourant chaque terme est également très utile : elle permet, entre autres, d'éviter les erreurs attribuables aux découpages différents de la réalité ou encore de repérer des synonymes qui ne sont pas toujours évidents pour le non-spécialiste.

Comme chacun le sait (sauf, peut-être, un trop grand nombre d'apprentis traducteurs), il existe dans le langage scientifique des niveaux de langue qui doivent être respectés. Le texte de départ est donc aussi analysé sur le plan de la tonalité. Cet exercice facilite le choix du vocabulaire dans la langue d'arrivée. (Pour les besoins de la cause, on suppose que le destinataire du texte français a les mêmes connaissances scientifiques que le destinataire du texte anglais.)

Une étude minutieuse des schémas qui accompagnent souvent un énoncé de nature scientifique complète la phase d'analyse. Les schémas constituent, en effet, un élément précieux puisque s'y trouvent résumés de façon simple et claire un procédé, une description, un raisonnement parfois formulés dans une langue confuse ou ambiguë. Lorsque le texte anglais ne présente pas de trop grands problèmes de compréhension, l'étudiant peut, dès ce stade, arriver à en dégager les idées principales. Dans le cas d'un texte très difficile, l'extraction des notions principales suivra la phase de la recherche encyclopédique.

Phase 2 — Nul ne peut traduire de façon satisfaisante un texte pas ou mal compris. Il est donc essentiel que le traducteur non spécialiste du domaine se familiarise avec le sujet traité dans le texte de départ.

Pendant les premières semaines de cours, les étudiants reçoivent de courtes bibliographies comprenant quelques ouvrages ou quelques articles susceptibles d'apporter un supplément d'information sur le sujet à l'étude. Ces bibliographies sont accompagnées d'une brève critique destinée à attirer leur attention sur le fait que la qualité des renseignements peut varier d'une source à l'autre.

Les étudiants élaborent ensuite eux-mêmes de courtes bibliographies commentées relatives aux textes qu'ils ont à traduire. Cet exercice présente un triple avantage : en lisant l'introduction ou l'avant-propos des ouvrages qui y figurent, en comparant la terminologie utilisée par chaque auteur, en repérant les schémas syntaxiques privilégiés, ils sont amenés à réfléchir non seulement à la qualité du contenu mais aussi à la qualité du style et de la terminologie.

Phase 3 — Puisque la fonction référentielle est primordiale dans un texte scientifique, on ne saurait trop insister sur la nécessité d'une terminologie exacte et correcte.

L'étudiant doit avant tout apprendre à découvrir rapidement les équivalences dont il a besoin. Au début du trimestre, quelques heures de cours magistral sont donc consacrées à la documentation : une bibliographie importante — longuement commentée sur le plan de l'information qu'on peut y trouver aussi bien que sur le plan de la fiabilité linguistique — est distribuée aux étudiants. Elle comprend :

1. des encyclopédies générales unilingues françaises ;
2. des encyclopédies scientifiques unilingues françaises ;
3. des ouvrages techniques de type encyclopédique (les *Techniques de l'ingénieur*, par exemple) ;
4. des dictionnaires techniques bilingues ;
5. des lexiques spécialisés et autres ouvrages de terminologie ;
6. des normes ;
7. des répertoires de périodiques.

Les avantages de l'information automatisée sont également mis en évidence : l'étudiant est encouragé à interroger les banques de termes, d'autant plus qu'il a, à l'université même, accès à des terminaux qui lui permettent de consulter directement la Banque de terminologie du Québec et la Banque de terminologie du Secrétariat d'État du Canada.

Enfin, l'importance de la « documentation orale » est soulignée et ... accompagnée d'une mise en garde : si utile — et parfois indispensable — que soit la collaboration d'un scientifique, ce dernier est rarement spécialiste de la langue, et les équivalents qu'il propose doivent autant que possible être vérifiés dans des sources écrites fiables.

En ce qui concerne la recherche terminologique proprement dite, les étudiants sont incités à consulter d'abord des ouvrages unilingues français dans lesquels ils pourront repérer *en contexte* les équivalents des termes apparaissant dans le texte de départ. S'ils ne sont pas certains que le terme trouvé désigne bien la notion à l'étude, ils ont le loisir d'en vérifier la définition dans un dictionnaire technique.

L'utilisation de dictionnaires et de lexiques bilingues est conseillée dans le cas où l'étudiant n'a vraiment aucune idée de l'équivalent français d'un terme anglais (une vérification ultérieure dans un ouvrage unilingue français est cependant vivement recommandée).

Théoriquement, la biunivocité entre le terme et la notion devrait éliminer le problème de la synonymie mais, c'est bien connu, cette biunivocité est rare dans la pratique. La fréquence d'emploi constitue, en général, le critère motivant le choix d'un terme parmi divers synonymes corrects. Si ce même terme apparaît en entrée dans différents dictionnaires ou lexiques, cela peut également être un indice de l'usage le plus idiomatique.

Comme les étudiants ont appris à rédiger des fiches terminologiques dans le cadre du cours d'initiation à la terminologie, un long travail de fiches n'est pas exigé pour le cours de version scientifique. Par contre, l'expérience a mené à constater que l'élaboration de fiches portant sur des termes difficiles à traduire permettait à l'étudiant d'éviter

de graves erreurs de sens : c'est pourquoi un certain nombre de fiches terminologiques bilingues doivent accompagner chacune de ses traductions. Les renseignements suivants sont requis : définition et contexte anglais, définition et contexte français, synonymes et variantes orthographiques s'il y a lieu, sources utilisées.

Phase 4 — Les caractères généraux de la langue scientifique — emploi généralisé du passif et de la forme pronominal, importance des articulations logiques, substantivations, etc. — font l'objet de plusieurs heures de cours magistral, mais c'est surtout par une observation personnelle du style particulier à chaque science étudiée que l'étudiant doit arriver à en déterminer les caractéristiques. Il est encouragé à examiner et à comparer la phraséologie utilisée par différents auteurs de façon à pouvoir repérer les expressions et les structures les plus fréquentes. Cette recherche lui permet de faire une traduction davantage idiomatique. Il doit d'ailleurs fournir, avec chacun de ses travaux, un bref commentaire justifiant sa traduction de certaines structures ou de certaines expressions, exercice qui l'incite à faire une recherche approfondie et améliore beaucoup la qualité de sa langue.

Après avoir traduit un certain nombre de textes appartenant à divers domaines, l'étudiant doit comparer le style propre à chacun de ces domaines pour en dégager les similitudes et les différences. On trouve, par exemple, de remarquables analogies de style entre certains textes portant sur le traitement de minerais (génie minier) et des textes traitant de la fabrication des plastiques (chimie industrielle). Le style d'un texte médical, par contre, sera tout à fait différent.

Cette recherche d'ordre linguistique est loin d'être négligeable : les étudiants ont souvent, en effet, une fâcheuse tendance à considérer la langue scientifique comme une langue étrangère qui ne serait pas soumise aux règles du français ! Trop de gens, d'ailleurs, estiment que seul le contenu d'un texte scientifique importe. Pourtant de l'avis de nombreux scientifiques, une langue claire, précise, exempte d'anglicismes et de lourdeurs, ajoute grandement à l'intérêt suscité par le sujet du texte lui-même.

Aucune méthode de traduction n'est parfaite ni définitive et celle que je viens d'exposer n'échappe pas à la règle : améliorée au cours des années, elle peut certainement l'être encore. Telle quelle, cependant, elle a le mérite de s'être révélée efficace et, du témoignage de plusieurs anciens étudiants, très utile sur le marché du travail : grâce aux exercices qui lui sont associés, son application devient vite un automatisme qui leur permet non seulement d'aborder la traduction scientifique avec confiance, mais aussi de donner satisfaction à leur employeur en fournissant un travail de qualité dans des délais raisonnables.

BIBLIOGRAPHIE

- CHOUL, Jean-Claude (1981) : « Approches de la traduction technique », in *l'Enseignement de l'interprétation et de la traduction : de la théorie à la pédagogie*, Ottawa, Éditions d'Ottawa.
- ETIEMBLE (1966) : *le Jargon des sciences*, Paris, Hermann.
- Le Petit Robert* (1978) : Paris, Société du Nouveau Littré.